



L'orientation : un enjeu de réussite tout au long de la vie.

Contribution sur la stratégie d'orientation - 2019



Sommaire

Introduction	Page 1-3
a) <i>Présentation de la FNESI</i>	Page 1-2
b) <i>Préambule</i>	Page 3
1- Transformer les moyens mis en place pour orienter	Page 3-5
a) <i>Rendre les étudiant.e.s acteur/trice.s de l'orientation</i>	Page 3-4
b) <i>Favoriser une lisibilité homogène de l'offre de formation</i>	Page 4
c) <i>Faire de l'orientation un projet d'intérêt général</i>	Page 5
2- La formation en soins infirmiers: entre spécificité et réalité du terrain	Page 6-9
a) <i>Accompagner les étudiant.e.s vers la réussite</i>	Page 6-7
b) <i>Transmettre une information au plus proche du terrain</i>	Page 7-8
c) <i>Un message transmis par les pairs</i>	Page 8-9
d) <i>Le numérique : un outil à mettre au service de l'orientation</i>	Page 9
3- Anticiper la réorientation pour éviter l'échec	Page 9-11
a) <i>L'orientation progressive: un processus à intégrer dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche</i>	Page 9-10
b) <i>Transversalité entre les formations: vecteur d'orientation</i>	Page 10-11
Conclusion	Page 11
Propositions de la FNESI	Page 12-13

Introduction

La FNESI est une association de loi 1901 qui agit indépendamment de tout parti politique, de toute confession religieuse et de tout syndicat. Elle a été créée en octobre 2000 pour répondre au manque de représentation des étudiant.e.s infirmier.e.s dans le cadre de leur formation.

Les membres fondateurs de la FNESI ont coordonné les différents mouvements régionaux existants et ont permis le rassemblement de plus de 14 000 étudiant.e.s dans les rues de Paris, le 23 octobre 2000. Cette manifestation a permis l'ouverture de négociations avec le Ministère de l'Emploi et des Solidarités. Ceci aboutissant, par la suite, à la signature d'un protocole d'accord **visant à mieux reconnaître le statut de l'étudiant.e en soins infirmiers mais permettant également d'améliorer sa formation, ses conditions de vie et d'études.**

Depuis, la **FNESI est reconnue comme seule structure représentative des 94 000 étudiant.e.s en soins infirmiers en France.** A ce titre, elle **défend les intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels, des étudiant.e.s en soins infirmiers et exprime leurs positions sur tous sujets les concernant.**

Les étudiant.e.s en soins infirmiers sont aujourd'hui réparti.e.s dans près de 323 Instituts de Formation et Soins Infirmiers (IFSI) sur le territoire français. Notre structure les représente auprès des **Ministères des tutelles de la formation** mais également auprès de tous les partenaires et institutionnels impliqués dans celle-ci, notamment les Régions.

Les étudiant.e.s, responsables associatifs/ves, représentant.e.s de promotion et élu.e.s, doivent être en mesure de s'investir pleinement dans leur formation et répondre ainsi au précepte "Acteur de sa formation" particulièrement utilisé dans les Instituts. Notre ambition est de mettre l'étudiant.e au centre de sa formation, en l'invitant à la découvrir et en initiant des réflexions communes autour

de son avenir. Pour cela les ESI doivent se saisir pleinement des enjeux, des actualités et des possibilités qui s'offrent à eux.

Les associations représentent en cela des vecteurs de l'initiative étudiante ayant pour but **de promouvoir la cohésion, l'entraide et de répondre aux besoins des étudiant.e.s**, des valeurs chères à nos études et notre future profession. Dans le but de les accompagner, la FNESI développe des outils pour mettre en capacité les étudiant.e.s sur la **démarche d'innovation sociale**. A l'occasion de ses événements de formation, tels que le Congrès National ou des week-ends dédiés à la formation, la FNESI propose aux étudiant.e.s des parcours formateurs variés pour répondre à leurs besoins et ainsi stimuler **la vie étudiante au sein des Instituts**. Les associations sont **des acteurs de développement de la vie étudiante** grâce à leurs actions de prévention, de solidarité ou même de santé publique. La FNESI développe des projets nationaux, accompagne les associations dans la gestion de projet et met à disposition des kits «clés en mains».

La FNESI porte une réflexion continue sur la nature et l'organisation de la formation en soins infirmiers, sur la profession d'infirmier.e et plus largement sur les problématiques de santé. C'est par celle-ci qu'elle a toujours su être force de propositions et porter une vision d'avenir sur la société.

Préambule

Le 5 juillet 2018, la Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Madame Frédérique Vidal, ainsi que la Ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Agnès Buzyn, ont conjointement annoncé **la fin du concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)**, l'accès à la formation se faisant désormais par la **plateforme Parcoursup** pour les candidat.e.s possédant le baccalauréat ou une équivalence. Ce changement marque la fin d'un concours dénué de sens et discriminant, mettant un terme à une sélection sociale.

Cette sélection, sans réel lien avec la formation en soins infirmiers, n'offrait pas aux candidat.e.s la possibilité de se projeter dans celle-ci. Biaisée par le facteur économique, ces modalités d'admission se voyaient alimentées par les classes préparatoires. Nombreux/ses candidat.e.s arrivaient en effet devant les jurys en étant "formaté.e.s" aux quelques minutes de l'épreuve d'entretien oral. Cette fin du concours tant attendue par la FNESI doit **propulser une nouvelle approche auprès des candidat.e.s** qui aspirent à intégrer la formation.

1- Transformer les moyens mis en place pour orienter

a) Rendre les étudiant.e.s acteur/trice.s de l'orientation

Les moyens mis en place pour orienter les candidat.e.s doivent désormais évoluer. Les futur.e.s étudiant.e.s en soins infirmiers ont besoin d'**appréhender la formation** qu'ils choisissent et plus généralement **comprendre le fonctionnement du système de santé** et la diversité de leur profession.

L'orientation des futur.e.s étudiant.e.s en soins infirmiers s'articule autour de plusieurs axes. Pour commencer, il est pour nous nécessaire de **rendre les étudiant.e.s en soins infirmiers acteur/trice.s de la découverte du monde de la**

santé dans sa globalité. Le système de santé est méconnu de tous, notamment au sujet des différentes professions de santé existantes. En effet, il y a près de 25 professions de santé. Pour cela il est indispensable de créer des **unités d'enseignement axées sur la découverte des différentes professions en santé** et sur **l'appréhension du système de santé dans leur globalité.** Intégrer ces enseignements dans les heures dédiées à l'orientation chez les lycéen.ne.s

b) Favoriser une lisibilité homogène de l'offre de formation

Au-delà de la méconnaissance du champ d'action de chacun.e de ces professionnel.le.s, du manque de collaboration avec leurs futur.e.s collègues, on voit à l'évidence que **l'image sociétale a de manière inconsciente un impact sur le choix des candidat.e.s et la poursuite de leurs études.** Ainsi on constate un engorgement pour la formation en soins infirmiers, et de médecine, occultant un grand nombre de possibilité d'orientation dans le domaine de la santé.

Devant ce constat, la FNESI affirme nombre de positions en matière de formation en soins infirmiers, qui doit:

- Etre recensée, comme l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur sur la plateforme **Parcoursup.**
- Entrer dans la **rubrique des formations** en santé comme toutes les autres formations de ce secteur.
- Mutualiser les **éléments descriptifs** de la formation au sein des processus déjà existants.
- Permettre au même titre qu'une licence enseignée à l'université de dispenser une **mineure santé** dans le cadre de la réforme des études de santé et y permettre un accès en filière MMOP en cas de validation de celle-ci.
- Permettre par **l'ouverture de ces passerelles** de rejoindre les études médicales dès la 2ème année.

c) Faire de l'orientation un projet d'intérêt général

Rendre les étudiant.e.s en soins infirmiers acteur/trice.s de l'orientation et de la découverte du monde de la santé, c'est aussi leur donner la **possibilité d'acquérir de nouvelles compétences** et de **valider des unités d'enseignement** tout en réalisant des projets d'intérêt général.

Pour y parvenir nous voulons mettre en lien la compétence 8 "Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques" avec la réalisation d'une orientation active de terrain. Dans cette optique, l'objectif serait de préparer un projet de découverte professionnelle, comme cela se fait dans l'unité d'enseignement 3.3 : "Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité". Ce dernier serait réalisé dans le cadre d'un **projet pédagogique en interprofessionnalité**. Il se composerait de deux parties, la phase théorique (celle qui correspond à l'investigation et l'initiation à la recherche active des informations) et la phase pratique : la finalité visée serait une **présentation aux lycéen.ne.s et collégien.ne.s** notamment lors de temps dédiés, prévus dans la réforme du baccalauréat.

Au delà des connaissances théoriques en lien avec l'interprofessionnalité, l'objectif serait de privilégier les aspects pratiques, donner l'occasion d'**apprendre à travailler en équipes transversales**, montrer à chacun.e les facettes de sa future profession. Le but ultime est de promouvoir ensemble, la communication de ces informations et **favoriser ainsi l'orientation d'un plus grand nombre**.

D'autre part notre formation regroupant actuellement près de 323 instituts sur l'ensemble du territoire français en métropole et en outre mer, c'est plus de **94.000 étudiant.e.s en soins infirmiers** qui sont présent.e.s sur un maillage géographique, le plus gros de ces formations étant dispensé dans l'enseignement supérieur. En comparant la carte de l'enseignement supérieur à l'implantation des IFSI et des lycées on constate une quasi-superposition. On peut affirmer que **la juxtaposition des lycées et des IFSI favoriserait une proximité faisant des lycéen.ne.s des moteurs de leur orientation**.

2- La formation en soins infirmiers : entre spécificité et réalité du terrain

a) Accompagner les étudiant.e.s vers la réussite

Outre la difficulté de l'organisation du système de santé et des différentes professions existantes, nous constatons une réelle **complexité dans le déroulement de notre formation**.

Cela est parfaitement illustré par l'**alternance** incontournable entre apports théoriques et pratiques et par les diverses connexions entre les unités d'enseignement et les contraintes de l'apprentissage tout au long des trois années d'études. Aujourd'hui il est compliqué de formaliser les supports de nos formations aux soins infirmiers, surtout lorsqu'ils sont destinés aux futur.e.s participant.e.s.

N'oublions pas que l'objectif de cette formation est de **donner la capacité aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences**, ainsi que l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être, à mettre en pratique à l'issue de leur Diplôme d'Etat.

Le niveau des candidat.e.s à l'entrée en formation n'est en rien un critère de réussite, **savoir adapter notre formation et l'apprentissage à chaque étudiant.e est tout l'enjeu d'une andragogie efficiente**. Plusieurs moyens existent déjà afin de le réaliser. **Le tutorat est l'un de ces moyens phares**. Quelle que soit la forme qu'il prend, il permet aux étudiant.e.s de bénéficier d'un accompagnement tout au long de leur cursus, de travailler des axes spécifiques. Il permet aussi une réelle connaissance de ses capacités et **favorise l'auto-évaluation**, compétence primordiale dans la formation en soins infirmiers.

Pour continuer dans cette démarche de promotion de la réussite, il nous semble important de mettre en place des **parcours d'accompagnement personnalisés**, afin de s'adapter à chaque étudiant.e et d'améliorer les enseignements dispensés.

Pour finir, **une réingénierie de nos méthodes d'évaluation est nécessaire.** L'évaluation continue, permet à l'étudiant.e une acquisition progressive et lui permet de faire un point sur ses acquis en mettant en place des actions tout au long de son parcours.

Toutes ces propositions sont étroitement liées avec l'orientation. Des étudiant.e.s étant acteur/trice.s de leur formation, qui se sentent valorisé.e.s, écouté.e.s au quotidien, et comprenant les enjeux de la formation sont des atouts majeurs dans la transmission de ceux-ci.

b) Transmettre une information au plus proche du terrain

Un autre constat qui est d'actualité concernant notre formation et en lien avec la complexité du monde de la santé : les **abandons, réorientations ou orientations par défaut** dû à une image biaisée de ce monde et son fonctionnement. Il est indispensable de prendre des mesures préventives face à ces constats. En amont de la formation et donc dans le processus d'orientation, **le système français ne met pas à disposition les outils nécessaires à une orientation efficiente.**

Des **stages de découverte** (en milieu hospitalier, dans des structures de soins spécialisées,...) sont pour nous un dispositif à mettre en place dans l'optique de rapprocher le/la candidat.e d'une réalité de terrain. Des **journées d'immersion dans les instituts de formation en soins infirmiers** en parallèle permettraient aux candidat.e.s de comprendre l'apprentissage en alternance. Ainsi, nous pourrions réussir à mutualiser les ressources de terrain disponibles en lien avec l'apprentissage théorique. Les avantages de l'immersion sont multiples. D'une part, ils permettent au/à la candidat.e de **visualiser et de se projeter dans le monde du travail** dans lequel il/elle se lance. D'autre part ils permettent au/à la candidat.e de **rencontrer les acteurs de sa future formation**, qu'ils soient étudiant.e.s ou professionnel/le.s, afin de créer un premier contact et de délier les échanges. Pour

aboutir à cet objectif, les démarches administratives pour la réalisation de stage de découverte se doivent d'être simplifiées. La démarche ne s'arrête pas là, il faut ainsi mettre en place des **conventions cadres entre les établissements de santé et les lycées**. Ainsi, l'offre de stages aux lycéen.ne.s sera pérenne et leur permettra une réelle découverte des établissements de santé.

Du temps aux étudiant.e.s doit être dégagé afin de permettre l'accueil des potentiel.le.s candidat.e.s. L'accueil de ces candidat.e.s par les étudiant.e.s, en stage ou à l'institut met en lien la compétence 10 "Informer et former des professionnels et des personnes en formation". **Favoriser la formation par les pairs** est bénéfique dans le cadre de la formation en soins infirmiers, mettant en avant l'accueil et la transmission des connaissances, ainsi que pour les candidat.e.s, se reconnaissant dans le discours de leurs pairs et rendant plus accessibles les informations dont ils ont besoin.

Une valorisation de l'encadrement réalisé par les étudiant.e.s pour les candidat.e.s en découverte doit être réalisée.

c) Un message transmis par les pairs

Chaque année des **journées portes ouvertes** sont organisées dans la majorité des IFSI de France, c'est l'occasion pour les candidat.e.s de venir s'informer sur la formation et de rencontrer leurs futur.e.s collègues. C'est une opportunité pour les ESI de pouvoir **transmettre leur vision et de se saisir de leur expérience dans la formation**. De nombreux/ses étudiant.e.s investissent déjà ces journées d'orientation, en plus de les mettre en valeur, il est nécessaire de **reconnaître l'engagement de ces étudiant.e.s** en leur permettant de valider les compétences en lien.

Au delà de la validation de celles-ci, rendre possible la réalisation de ces journées est indispensable. Les établissements en sont les premiers concernés. Leur

rôle est crucial : **dégager du temps aux étudiant.e.s volontaires pour s'impliquer dans cette démarche et leur allouer des dispositifs matériels.**

d) **Le numérique : un outil à mettre au service de l'orientation**

Enfin, **l'orientation ne doit pas échapper au virage numérique.** Des études montrent quotidiennement qu'il vaut mieux investir de l'argent au bénéfice de la prévention plutôt qu'au service du curatif, cette image est identique lorsqu'il s'agit d'orientation. Le coût "d'échec", d'abandon, de mauvaise orientation peut être évité en se donnant les moyens financiers et techniques. Permettre aux étudiant.e.s d'appréhender leur formation passe par un **investissement massif** dans les nouvelles technologies telles que la **réalité virtuelle ou l'usage de la simulation.** Avancer avec son temps est une de nos priorités.

3 - Anticiper la réorientation pour éviter l'échec

a) **L'orientation progressive : un processus à intégrer dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche**

Droit à l'erreur et réorientation sont également les mots d'ordre sur lesquels nous voulons travailler avec les différentes réformes en cours. Trop longtemps stigmatisés par la société et considérés comme un échec aux yeux des pouvoirs publics, il est grand temps d'accepter et d'accompagner ces profils. **Un.e étudiant.e entrant dans l'enseignement supérieur peut être amené.e à changer de projet professionnel.** En effet, bien que la phase en amont du baccalauréat doive être considérée comme un objectif principal d'orientation par l'ensemble des acteurs publics, elle ne s'arrête pas à l'admission du/de la candidat.e dans sa discipline, elle doit se poursuivre, en continuant de conforter le/la candidat.e dans celle-ci tout au long de son cursus. Il devient alors nécessaire de séquencer les objectifs. Dans l'enseignement supérieur, les **besoins de réorientation** doivent se réaliser en fonction des nouvelles appétences découvertes par l'étudiant.e. C'est dans son

cursus que l'étudiant.e doit trouver une orientation adaptée à son nouveau projet professionnel.

b) Transversalité entre les formations et référencement par compétence : vecteur d'orientation

Aujourd'hui la formation en soins infirmiers est marginalisée et beaucoup trop éloignée de l'enseignement supérieur. **L'intégration universitaire pleine et entière à son rôle à jouer dans ce rapprochement.** Elle va permettre une meilleur lisibilité des enseignements reçus.

L'ensemble des formations se doivent d'être référencées par compétence, c'est au travers du socle de compétences qu'une transversalité pourra naître et s'approfondir.

Celle-ci ne pourra que **faciliter la réorientation** d'un côté comme de l'autre, ainsi que les poursuites d'études.

L'expérience professionnelle et le parcours de vie de chaque candidat.e est important dans son choix d'étude. Pour la formation en soins infirmiers, considérée comme des études de courte durée, l'enjeu est d'amener les étudiant.e.s à devenir professionnel.le.s en 3 ans. Aujourd'hui, nous constatons une diminution des carrières "pour la vie", les longues carrières se font de plus en plus rares, laissant place aux reconversions professionnelles, à des reprises d'études. **La société dans laquelle nous vivons nous amène à changer deux à trois fois de profession tout au long de notre vie active.** Le public touché peut être amené à montrer de l'intérêt pour la formation en soins infirmiers. Il devient alors important pour nous de réussir à **apporter des informations de qualité permettant à chacun.e de reconstruire un projet professionnel adapté**, répondant à des attentes et non de leur dresser un tableau illusoire de notre profession.

Nous avons la conviction et la volonté de **favoriser la validation d'acquis par l'expérience professionnelle** des personnes rejoignant la formation. **Il est**

indispensable de ré-ouvrir le référentiel de formation afin de décloisonner son architecture actuelle. Les semestres tels qu'ils sont conçus ne permettent pas de moduler la formation en fonction du parcours du/de la candidat.e. Pour l'heure, c'est le parcours qui s'adapte à la formation et non l'inverse. Les reconversions professionnelles doivent se faire de manière optimale en prenant en compte l'intégralité des compétences et l'expérience professionnelle acquise.

Enfin, la création de passerelles qu'elles soient entrantes ou sortantes doivent être développées.

Conclusion

Plusieurs réformes ont émergé en 2018, avec la suppression du concours infirmier, la mise en place de la plateforme Parcoursup et la loi Orientation et Réussite des Etudiants, marquant un tournant dans la formation. **Ces actualités demandent une adaptation sur notre manière de penser l'accès à la formation.** La FNESI prend donc position pour développer au mieux l'orientation des candidat.e.s. **Une bonne orientation permet de favoriser la réussite des étudiant.e.s en soins infirmiers.**

En effet, notre maillage particulier nous permet de pouvoir être efficaces sur tout le territoire français. L'orientation se fait sur différents niveaux (temps de recherche personnelle, accompagnement lors de temps au lycée). Notre rôle est de pouvoir **répondre aux questionnements de manière plus précise** concernant le déroulé de la formation afin de **lutter contre ces préjugés et d'améliorer la vision de la profession.**

Ensemble construisons l'avenir étudiant au travers d'une orientation adaptée pour un accès et une réussite efficace et pérenne à travers le temps.

Propositions de la FNESI :

- **Créer des unités d'enseignement** axées sur la **découverte des différentes professions en santé** et sur **l'appréhension du système de santé** dans leur globalité.
- Intégrer ces enseignements dans les heures dédiées à **l'orientation chez les lycéen.ne.s**.
- Référencer la formation en soins infirmiers sur **Parcoursup** avec l'ensemble des formations en santé.
- La formation en soins infirmiers, au même titre qu'une licence enseignée à l'université doit pouvoir dispenser une **mineure santé** et ainsi permettre aux étudiant.e.s, en cas de validation celle-ci, d'**accéder dès la 2ème année aux filières MMOP**.
- Mutualiser les éléments descriptifs des différentes formations en santé afin d'apporter une **information de qualité, uniformisée et labélisée** par les différents acteurs de la formation.
- Rendre les étudiant.e.s acteur/trice.s de la formation en **développant le contenu des unités d'enseignement** : développement du monde de la santé, leur permettant notamment de valider l'UE 3.3 et la compétence 8.
- **Permettre aux étudiant.e.s dans le cadre d'un projet pédagogique encadré** et réalisé en **interprofessionnalité** auprès des lycéen.ne.s et collégien.ne.s de faire des **présentations des différentes professions en santé**.
- Utiliser le maillage juxtaposé des lycées et des IFSI afin de **privilégier une orientation de proximité**.
- Mettre en place des **dispositifs d'accompagnement** tels que le tutorat, afin d'accompagner l'étudiant.e vers la réussite.
- Mettre en place des **projets d'accompagnement personnalisés** dans le but de valoriser le parcours de chaque étudiant.e. Il est indispensable d'utiliser les ressources locales déjà existantes, notamment les projets étudiants.

- Revoir les méthodes d'évaluation et **promouvoir le contrôle continu**, permettant une évolution progressive tout en faisant le point sur les acquis tout au long de son parcours.
- Faciliter les démarches administratives favorisant les **stages de découverte** dans les établissements de santé.
- Mettre en place des **journées d'immersion dans les instituts**.
- **Dégager du temps pour les étudiant.e.s** en 3eme année en stage, afin de permettre l'accueil des potentiels stagiaires.
- Permettre l'**acquisition de la compétence 10** dans le cadre de cet accueil.
- Encourager les instituts à mettre en place des **journées portes ouvertes** et à co-construire ces journées **avec les étudiant.e.s** en leur proposant des aménagements horaires et un accompagnement matériel.
- Investir l'argent du coût des abandons et des réorientations dans le numérique au travers d'outils tels que la **simulation et la réalité virtuelle**, permettant aux candidat.e.s d'avoir une information au plus proche de la réalité du terrain.
- Créer des **unités d'enseignements optionnelles** disponibles dès le semestre 2 ayant pour objectif de permettre aux étudiants de découvrir les autres disciplines. Ces dernières contribueront à une réorientation à N+1.
- Poursuivre l'**intégration universitaire pleine et entière** pour faciliter les poursuites d'étude ou les éventuelles réorientations.
- **Référencer l'ensemble des formations** dispensées dans l'enseignement supérieur sous des **compétences**, afin de permettre des **passerelles** entre les différentes filières.
- **Ré-ouvrir le référentiel de formation** afin de décroisonner son architecture pour permettre une **valorisation de l'expérience professionnelle** et ainsi promouvoir et faciliter les reconversions professionnelles.